

Rapport 2001/2002

Bureau international des droits des enfants
International Bureau for Children's Rights
Oficina Internacional de los Derechos del Niño

1185, rue Saint-Mathieu
Montréal (Québec) H3H 2P7 Canada

Téléphone: **(514) 932-7656**

Télécopieur: (514) 932-9453

Courriel: info@ibcr.org

www.ibcr.org



10 Président

Un message du président

Table des matières

- 2 **Message du président**
- 3 **Mission et objectifs du Bureau international des droits des enfants**
- Le Tribunal international des droits des enfants**
- Programmes et projets du BIDE**
- 4 **Rapport du directeur général**
- 5 **La protection des enfants contre l'exploitation sexuelle**
- 6 **La protection des enfants touchés par les conflits armés**
- 7 **La promotion des droits des enfants**
- 8 **Rapport financier**
- Remerciements**



2001-2002 aura été pour le Bureau international des droits des enfants (BIDE) une année de transition réussie. Le soutien non démenti des bailleurs de fonds publics et privés, l'identification de nouvelles thématiques pour le développement de la programmation, l'initiation de nouvelles activités et la signature d'accords de collaboration sont autant de signes de la confiance et de l'intérêt suscités par le BIDE.

Le nouvel énoncé de la mission de l'organisation, qui figure en page 3 du présent rapport, témoigne du processus évolutif qui s'est opéré au cours des deux dernières années. La liste des nouveaux objectifs, notamment, reflète les éléments qui ont fait la crédibilité et la réputation internationale

du BIDE. C'est d'ailleurs en bâtissant sur les succès antérieurs et les fruits de la vision et de l'engagement implacable de ses fondateurs, que le BIDE se tourne vers l'avenir.

Il nous faut encore et encore renforcer notre légitimité pour la mettre au service de l'expertise que nous entendons proposer aux États et plus généralement aux responsables des politiques sur l'enfance. Les gros dossiers transversaux — notamment la protection des enfants victimes de l'exploitation sexuelle, la protection des enfants touchés par les conflits armés, la question des enfants « séparés » — sur lesquels l'équipe du BIDE a mobilisé ses énergies en relais ou non des audiences du Tribunal international des droits des enfants sont riches de développement. Nous renforcerons ces efforts pour les décliner en propositions concrètes et stratégies propres à promouvoir des changements.

Le travail ne manque pas. Nous disposons d'une base solide. Nous aurons le souci de renforcer l'action du BIDE par l'apport de nouvelles compétences, de nouvelles énergies, de nouveaux soutiens financiers et techniques pour qu'il devienne une référence sur les thèmes qu'il aura abordés, dans sa méthodologie et dans son approche.

Dans le contexte post-session extraordinaire de l'ONU sur l'enfance, en relais du Comité des droits de l'enfant, il est plus que jamais besoin de structures de haut niveau, compétentes dans le champ du droit international, susceptibles de relayer, sinon d'insuffler un vent favorable au service de la *Convention relative aux droits de l'enfant*.

Telle est l'ambition — démesurée certes — du BIDE. En tous cas il joue déjà un rôle; il nous appartient, il vous appartient en vous engageant auprès de lui, d'amplifier cette bonne action.

Jean-Pierre Rosenczveig

Conception visuelle et design graphique:
DeSève Proulx

Le tableau qui figure sur la page couverture du présent rapport est tiré de l'œuvre de l'artiste argentine Nora Patrich.

ISBN 0-9686330-4-8

Mission et objectifs

du Bureau international des droits des enfants

Incorporé au Canada en 1994 et reconnu en tant qu'organisme de charité, le Bureau international des droits des enfants (BIDE) est une organisation internationale non gouvernementale située à Montréal. Le conseil d'administration du BIDE est composé d'experts provenant du Canada et de l'étranger.

Le BIDE a pour mission de contribuer à la protection et à la promotion des droits de l'enfant. En poursuivant sa mission, le BIDE est guidé par les principes énoncés dans la *Convention relative aux droits de l'enfant* et dans les autres instruments internationaux. Les objectifs du BIDE sont :

- D'informer et de sensibiliser le public sur les droits des enfants ;
- De développer des stratégies dans le but de promouvoir les droits des enfants et contrer les violations des droits des enfants ;
- D'appuyer les initiatives internationales, régionales et nationales visant à mettre en œuvre les droits des enfants ;
- De faciliter la coopération au sein de la communauté internationale.

Le Tribunal international des droits des enfants

Dans le but de contribuer à la mise en œuvre de la *Convention relative aux droits de l'enfant (CDE)* les Fondateurs du BIDE ont créé un mécanisme unique connu sous le nom de Tribunal international des droits des enfants. Ce tribunal moral, qui sert de forum pour des témoignages et des partages d'expériences, est formé d'un banc de cinq juges représentant les cinq régions du monde. Dans ses conclusions et recommandations, le Tribunal encourage la communauté internationale à prendre des actions concrètes pour le respect des droits de l'enfant.

En 2001-2002, le BIDE a débuté un important processus de consultation visant à évaluer et éventuellement à revoir la méthodologie, le mandat et le travail du Tribunal international des droits des enfants. Pour ce faire, le BIDE souhaite la contribution et invite la critique non seulement des membres du Tribunal et de ses rapporteurs, des administrateurs et dirigeants du BIDE, mais également des experts et autres organisations et institutions vouées à la mise en œuvre de la *Convention relative aux droits de l'enfant*. Le BIDE souhaite ainsi explorer les moyens de renforcer le processus des audiences, d'en rehausser l'impact et d'en réduire les coûts d'opération. Plus important encore, le BIDE espère que ce processus permettra de resserrer les liens qui unissent l'ensemble des acteurs oeuvrant dans ce domaine et d'atteindre un niveau de collaboration sans précédent afin d'éviter les duplications inutiles et de promouvoir le plein respect des droits de l'enfant.

Programmes et projets du BIDE

Dans tous ses programmes — la protection des enfants contre l'exploitation sexuelle, la protection des enfants touchés par les conflits armés, et la promotion des droits de l'enfant — le BIDE informe et sensibilise le public sur les droits de l'enfant à travers l'éducation et la formation ; identifie et partage les bonnes pratiques ; développe des lignes directrices et autres outils pratiques et juridiques pour la mise en œuvre des droits de l'enfant ; offre une assistance technique et juridique afin de remédier à des situations qui aggravent la vulnérabilité des enfants ; et encourage la coopération au sein de la communauté internationale.

Sur la protection des enfants contre l'exploitation sexuelle, le BIDE : développe des outils juridiques et pratiques afin de protéger les enfants victimes et témoins de crimes ; encourage des actions concrètes pour mettre en œuvre les recommandations des audiences du Tribunal ; identifie et diffuse les bonnes pratiques.

Sur la protection des enfants touchés par les conflits armés, le BIDE : développe des outils de surveillance du respect des droits des enfants touchés par les conflits armés ; sensibilise les acteurs à travers l'éducation à la paix, la tolérance et le dialogue ; et contribue à des plans nationaux d'action pour les enfants.

Sur la promotion des droits des enfants, le BIDE : contribue à la mise en œuvre de la CDE par la société civile ; développe un « Focal point » sur les enfants séparés dans les Amériques ; et contribue aux activités de plaidoyer nationales et internationales, y compris à travers Internet.

Bureau international
des droits des enfants

Conseil d'administration 2001-2002

Dirigeants

PRÉSIDENT

Jean-Pierre Rosenczveig

Président, Tribunal pour Enfants de Bobigny
FRANCE

VICE-PRÉSIDENTE /
DÉVELOPPEMENT
INSTITUTIONNEL

Kaija Gertner

Directrice, Centre national des organisations
non-gouvernementales
LETTONIE

VICE-PRÉSIDENT –
DÉVELOPPEMENT DE LA
PROGRAMMATION

Chris Sidoti

Consultant en droits humains
AUSTRALIE

TRÉSORIER

Daniel C. Préfontaine

Professeur de droit, Université
de Colombie-Britannique
CANADA

Administrateurs

Seno Cornely

Professeur, Université Catholique de Porto Alegre
BRÉSIL

Michael Jarman

Conseiller spécial, Forum international sur le
bien-être de l'enfant
ROYAUME-UNI

Rita-Félicité Sodjedo Hounton

Directrice, Protection Judiciaire de l'Enfance
et de la Jeunesse
BÉNIN

Eugeen Verhellen

Professeur de droit, Université de Gand
BELGIQUE

Personnel

Jean-François Noël

Directeur général

Luc Ouimet

Directeur administratif

Vrej Atabekian

Chargé de programme
Protection des enfants touchés par les
conflits armés

Wendy Ayotte

Chargée de projet
Focal Point sur les enfants séparés

Anne Saris

Consultante – Chargée de programme
Protection des enfants contre l'exploitation
sexuelle

Cecilia Thompson

Consultante – Chargée de programme
Promotion des droits de l'enfant

Louise Gagné

Responsable des communications

Marc Cheong

Responsable du support technique
et administratif

Elizabeth Hunt

Chargée de projet
Promotion des droits de l'enfant

Berthilde Murokware

Adjointe administrative

Le rapport du directeur général



En 2001-2002, grâce au soutien financier de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et autres nombreux donateurs, le Bureau international des droits des enfants (BIDE) a réussi à maintenir et à renforcer son réseau d'experts tout en obtenant des résultats des plus encourageants dans la mise en œuvre de ses divers projets.

À cet égard, la participation au Second Congrès mondial contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales, tenu à Yokohama en décembre 2001, a offert au BIDE l'occasion de présenter aux représentants gouvernementaux et de la société civile les fruits de son travail tels que le rapport intitulé *Les dimensions internationales de l'exploitation sexuelle des enfants — Rapport global*, et de leur démontrer l'apport d'un tel outil de référence dans leur travail tant à des fins de plaidoyer que pour la modification ou la mise en place de nouvelles mesures destinées à protéger les enfants contre l'exploitation sexuelle. Les efforts déployés dans le cadre du projet sur la justice pour les enfants victimes et témoins de crimes — lequel est en lien direct avec les conclusions et recommandations issues du Rapport global — ont résulté en une sensibilisation accrue du grand public ainsi que dans une mise en réseau aux fins de mieux partager informations et bonnes pratiques des différents acteurs oeuvrant auprès de ces enfants particulièrement vulnérables.

Plusieurs activités ont été organisées à Sarajevo, en République de Bosnie-Herzégovine, suite aux audiences de Colchester et notamment à la publication du rapport intitulé *The Protection of War-Affected Children: Securing the Rights of Children in the Context of Armed Conflict*. Ainsi, des visites sur le terrain et des sessions de formation furent organisées à l'intention des membres du Tribunal international des droits des enfants, et ces derniers ont joué un rôle important dans le cadre de la conférence internationale *Children — Victims of the War and Peace*, tenue à Sarajevo en septembre 2001.

Grâce aux multiples activités de sensibilisation et de promotion entourant la *Convention relative aux droits de l'enfant* — dorénavant regroupées sous un nouveau programme de promotion des droits de l'enfant — les publications et autres résultats du BIDE ont bénéficié d'une distribution à la fois plus large et plus efficace, résultant en une meilleure communication et des échanges plus soutenus entre le BIDE et ses partenaires. Ces activités ont d'ailleurs permis la mobilisation d'acteurs clés afin d'assurer le respect des droits des enfants particulièrement vulnérables, notamment les enfants isolés demandeurs du statut de réfugié ou qui sont autrement impliqués dans des procédures d'immigration.

Des informations plus détaillées sur les activités entreprises et les résultats obtenus au cours de la dernière année figurent plus loin dans le présent rapport. Nous espérons que ces quelques informations vous seront utiles et nous vous invitons à nous rendre visite, virtuellement ou en personne, afin de partager la passion de notre équipe grandissante composée de professionnel(le)s, stagiaires, étudiant(e)s et bénévoles résolument dévoués à la promotion et au respect des droits des enfants.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Noël'. The signature is fluid and cursive, written over a white background.

Jean-François Noël

La protection des enfants contre l'exploitation sexuelle

Développement d'outils juridiques et pratiques

Justice pour les enfants victimes et témoins de crime : élaboration de lignes directrices en vue de leur mise en œuvre :

En 2001-2002, l'activité principale du BIDE, et qui se poursuit encore cette année, a été l'élaboration des lignes directrices pour la protection et la promotion des droits des enfants victimes et témoins de crimes. Les lignes directrices mettent en application l'une des recommandations du Tribunal international des droits des enfants et répondent à un besoin exprimé par la communauté internationale : promouvoir et protéger les droits des enfants victimes et témoins de crime, et plus particulièrement lors de leur traitement par la justice pénale. Ces lignes directrices sont élaborées avec le concours d'un comité composé d'éminents experts internationaux.

Elles visent à :

- Guider les professionnels travaillant avec des enfants victimes et témoins de crime dans leur pratique quotidienne.
- Aider ceux qui s'occupent des enfants afin qu'ils interviennent de la façon la plus sensible possible auprès des enfants victimes et témoins de crime et de les soutenir dans leur rôle de personne en charge de protéger les enfants.
- Aider les organisations internationales, les ONG ou tout autre acteur intéressé dans l'élaboration et la mise en œuvre de législations, politiques, programmes et pratiques concernant les questions touchant les enfants victimes et témoins de crime.
- Aider les États à réviser leurs lois nationales, leurs procédures et leurs pratiques ; et s'assurer qu'ils contribuent à la meilleure protection des droits des enfants victimes et témoins de crime.

Les 1^{er} et 2 décembre 2001, le comité d'expert s'est réuni pour la deuxième fois et a décidé que les lignes directrices allaient : suivre une approche basée sur les droits ; être applicables au système judiciaire criminel, et aussi par extension à d'autres domaines, comme les procédures de divorce, l'immigration et les procédures concernant les réfugiés ; inclure une annexe contenant des exemples de bonnes pratiques.

Les fruits du travail en cours sur l'élaboration des lignes directrices ont été partagés à de nombreuses occasions et événements tant au Canada qu'à l'étranger. Ainsi, on peut citer l'atelier tenu par le BIDE lors du deuxième congrès contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales à Yokohama au Japon en décembre 2001. Tous ces événements ont permis de renforcer les réseaux de contacts du BIDE et ont abouti à une meilleure prise de conscience concernant les lignes directrices.

Partage d'informations et élaboration de bonnes pratiques

Justice pour les enfants témoins et victimes de crime : sélection des bonnes pratiques :

Le BIDE a entrepris une recherche sur les protocoles et bonnes pratiques concernant la promotion et la protection des droits des enfants victimes et témoins de crime. En mai 2001, le BIDE a publié un rapport, résultat de la recherche effectuée. Ce rapport est intitulé : « *Sélection des meilleures pratiques et protocoles utilisés à travers le monde concernant les besoins des enfants qui sont victimes et témoins de crime dans le système judiciaire criminel* ». Il a été soumis au Centre de la politique concernant les victimes, (Département de la Justice, gouvernement du Canada) et a été présenté en avril 2001, à Québec, aux directeurs des services pour les victimes de chaque province canadienne. Une base de données a également été élaborée. Elle a pour objectif de répertorier les résultats de la recherche et d'identifier les exemples de respect des droits des enfants victimes et témoins de crime par des dispositions juridiques. La recherche se poursuit et ses résultats seront inclus dans l'annexe aux lignes directrices pour la promotion et la protection des droits des enfants victimes et témoins de crimes.

L'exploitation sexuelle commerciale dans les Amériques

Au cours de l'année 2000-2001, le BIDE a contribué à un programme de recherche extensive visant à identifier la nature, l'ampleur et les causes de l'exploitation sexuelle commerciale des enfants en Amérique du Nord (Canada, États-Unis et Mexique). Les résultats de cette recherche ont été répertoriés dans une étude intitulée : « *L'exploitation sexuelle commerciale des enfants aux États-Unis, au Canada et au Mexique.* » Celle-ci a été publiée en septembre 2001 lors d'une conférence de presse à Washington et présentée lors de la consultation régionale tenue à Philadelphie les 2 et 3 décembre 2001. Elle est accessible en ligne sur le site : <http://www.ssw.upenn.edu/~restes/CSE C.htm>.

Partage d'informations avec la communauté internationale

En décembre 2001, le personnel du BIDE a assisté à la conférence régionale qui a eu lieu à Philadelphie (États-Unis), en préparation du deuxième congrès mondial contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales et à Yokohama audit congrès. Ces occasions ont permis au BIDE d'attirer l'attention des gouvernements, des institutions et des ONG sur son mandat et ses activités, de discuter de projets spécifiques et de diffuser le « *Rapport global, dimensions internationales de l'exploitation sexuelle de l'enfant.* »

Publications

Le BIDE a achevé la publication en français du document intitulé : « *Les dimensions internationales de l'exploitation sexuelle de l'enfant — Rapport global* », ainsi que la traduction en espagnol et en japonais du résumé du rapport et des recommandations.

Le rapport et ses recommandations ont été largement diffusés à travers les réseaux de contacts du BIDE et lors d'événements locaux, nationaux et internationaux. Enfin, le BIDE a également élaboré et diffusé un questionnaire concernant le rapport global. Celui-ci va permettre au BIDE d'évaluer les progrès effectués dans la mise en œuvre des recommandations du Tribunal international des droits des enfants.



La protection des enfants touchés par les conflits armés

Le contrôle de l'application effective des droits des enfants touchés par les conflits armés

L'évaluation des besoins en Bosnie-Herzégovine: la situation des enfants touchés par les conflits armés

Dans le cadre du suivi des audiences de Colchester du Tribunal international des droits des enfants et en vue de préparer d'autres activités dans ce domaine, le BIDE a amorcé une collaboration avec la Commission nationale pour la collecte de données sur les crimes de guerre commis sur le territoire de la République de Bosnie-Herzégovine. Cette Commission a pour mission de recueillir des données sur les questions de génocide, de crimes de guerre et de violation des droits humains et les soumettre au Tribunal pénal pour l'ex-Yougoslavie, au gouvernement de Bosnie-Herzégovine, à la cour nationale de Bosnie, aux ONG locales ainsi qu'aux médias. Cette collaboration a notamment débouché sur la tenue d'une conférence internationale sur les «Enfants — victimes de la guerre et de la paix» en septembre 2001. Cette conférence fut organisée dans le cadre des préparatifs à la Session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU consacrée aux enfants. Plus de trois cents experts locaux et internationaux, représentant des organismes internationaux, des institutions gouvernementales et non gouvernementales ainsi que des chercheurs indépendants ont participé à cette conférence. Plusieurs membres du Tribunal international des droits des enfants ont pu ainsi présenter le mandat du BIDE, parler de ses activités et apporter leurs contributions aux recommandations qui furent adoptées dans le rapport final de la conférence. Ces recommandations portent sur les interventions menées aux niveaux international, gouvernemental et non gouvernemental pour offrir aide et assistance aux enfants touchés par les conflits armés.

Des visites sur le terrain ainsi que des rencontres furent également organisées en Bosnie-Herzégovine pour les membres du Tribunal international des droits des enfants. Au cours de ces visites, les membres du Tribunal ont pu rencontrer des représentants de gouvernements fédéral et cantonal ainsi que des représentants d'organisations non gouvernementales et des organismes internationaux présents en Bosnie-Herzégovine et ce, dans le but d'évaluer, sur la base de l'expérience de la Bosnie, les besoins concrets des enfants touchés par les conflits armés.

Le partage de l'information et de la formation

Toujours en prévision de ses activités à venir, le BIDE a organisé des sessions de formation pour les membres du Tribunal international des droits des enfants. Ces sessions, organisées en étroite collaboration avec la Commission d'enquête sur les crimes de guerre de Bosnie-Herzégovine ont eu lieu en septembre 2001 à Sarajevo (Bosnie-Herzégovine). Les sessions de formation ont été l'occasion pour les membres du Tribunal de s'informer sur les derniers développements en droit international et en droit humanitaire et d'échanger des informations concernant la protection des enfants touchés par les conflits armés dans leurs pays respectifs.

La coopération avec la communauté internationale

Au cours de l'année 2001-2002, le BIDE a continué à participer au Comité directeur du Groupe de travail canadien sur les enfants dans les conflits armés du Comité coordonnateur canadien pour la consolidation de la paix, ce qui a permis d'accroître sa participation au réseau des organisations canadiennes œuvrant pour les droits des enfants. Le BIDE y a joué un rôle de coordination pour mettre sur pied et coordonner le Groupe de travail du Québec et, à cette fin, a été l'hôte de deux rencontres, l'une en mai et l'autre en octobre 2001. Ces rencontres ont permis de discuter respectivement des activités du groupe et des moyens à mettre en œuvre pour renforcer le réseau et le potentiel des ONG dans la province de Québec.

Les publications

Au printemps 2001, le BIDE, en collaboration avec *Cantilevers-Peacemedia*, un forum de publication sur la transformation pacifique de la société civile et la résolution de conflit, a publié «Rites de paix», une publication consacrée aux questions portant sur les droits des enfants dans un contexte de conflit armé, sur les expériences et les «bonnes pratiques», ainsi que sur les défis principaux auxquels font face les enfants dans les conflits armés.

La promotion des droits des enfants

Les stratégies pour faire face aux violations des droits des enfants

La protection des enfants séparés lors des formalités d'immigration

Le BIDE a joué un rôle important pour démultiplier les énergies au niveau local dans le but de garantir le respect et la promotion des droits des enfants séparés. Afin de faire face au défi que représente l'adéquation des formalités d'immigration aux besoins et aux droits des enfants séparés, le BIDE a mis sur pied une coalition informelle de groupes intéressés par cette question, au nombre desquels figurent l'Association des avocats de l'Immigration et le Haut commissariat aux réfugiés. Deux rencontres portant sur la situation des enfants séparés ont eu lieu avec les autorités canadiennes de l'immigration au Québec, ce qui a eu pour résultat de garantir qu'aucune entrevue avec un enfant ne pourra avoir lieu hors de la présence d'un «représentant désigné». Des développements dans ce domaine ont soulevé d'autres questions sur le traitement des enfants par la Commission du statut de réfugié du Canada et sur le trafic des enfants, et ont conduit à l'élaboration d'un projet du BIDE visant à constituer un «focal point», ou unité de coordination, sur les enfants séparés dans les Amériques.

La sensibilisation aux droits des enfants

Le BIDE a, pour la deuxième année consécutive, participé activement à la *Fête des enfants de Montréal*, en août 2001, ainsi qu'à la Journée mondiale pour la prévention des mauvais traitements contre les enfants en novembre. Par l'entremise de ces deux événements, le BIDE a non seulement attiré l'attention du public sur son mandat et ses activités, mais a également contribué à donner au public une meilleure connaissance ainsi qu'une meilleure compréhension des droits des enfants.

Le BIDE a continué à améliorer son site Internet sur la promotion et la protection des droits des enfants.

Le partage de l'information et de la recherche

Le BIDE a commencé une recherche sur la mise en application de l'article 12 de la *Convention relative aux droits de l'enfant*, c'est-à-dire le droit de l'enfant à être entendu. Cette recherche cible en particulier les façons dont les enfants peuvent participer effectivement au processus menant aux décisions qui les concernent et comment leur participation peut devenir un outil percutant dans des circonstances particulièrement difficiles.

Leçons acquises en 2001-2002

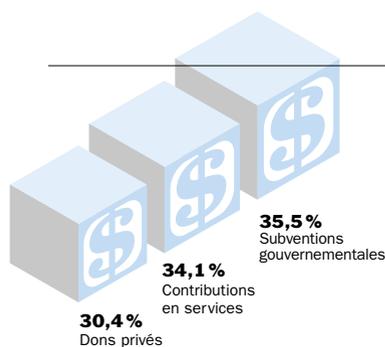
- La nécessité d'accroître les échanges, les discussions et le dialogue avec les partenaires et les autres organisations oeuvrant dans le domaine des droits de l'enfant;
- L'importance du réseautage et la reconnaissance que les projets de collaboration sont souvent plus efficaces aux fins d'intégrer diverses méthodologies complémentaires pour obtenir de meilleurs résultats;
- La nécessité de mieux définir le rôle des organisations oeuvrant pour les droits de l'enfant pour une plus grande efficacité et éviter les duplications inutiles;
- L'importance de mettre au point et d'utiliser des outils permettant d'évaluer l'impact des programmes et projets spécifiques;
- L'importance de reconnaître la contribution des bénévoles et autres contributions en nature dans la mise en oeuvre des programmes et activités du BIDE;
- L'importance de poursuivre le développement des stratégies, approches et outils du BIDE pour une promotion et protection des droits de l'enfant plus efficaces.



Rapport financier

Rapport financier 2001-2002

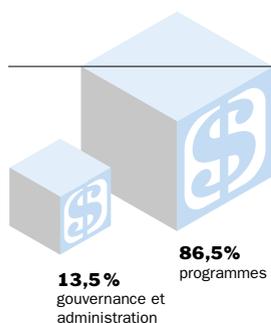
Le budget du Bureau international des droits des enfants pour la période 2001-2002 a été de CAD \$790,597. Le surplus des revenus sur les dépenses au 31 mars 2002 s'élevait à CAD \$164,295.



Revenus

Du 1^{er} avril 2001 au 31 mars 2002

Pour la période 2001-2002, l'activité du Bureau a été rendue possible grâce aux dons du secteur privé (30,4 %) et aux subventions gouvernementales (35,5 %), et aux contributions en services (34,1 %) totalisant des revenus de CAD \$790,597.



Dépenses

Du 1^{er} avril 2001 au 31 mars 2002

Les dépenses relatives à la gouvernance et à l'administration se sont élevées à CAD \$84,420 tandis que des ressources de CAD \$541,882 ont été consacrées au développement des programmes. Au total, les dépenses se sont élevées à CAD \$626,302.

Jean-François Noël, Directeur général

Vérificateur :

Benoît, Bourbeau et Associés

Note : Les états financiers et le rapport du vérificateur sont disponibles au secrétariat général.

Remerciements

Le travail du Bureau international des droits des enfants a été rendu possible grâce aux généreuses contributions des donateurs suivants :

Agence canadienne de développement international
Canadian Peacebuilding
Club canadien de Monaco
Dawco Electric inc.
Développement des ressources humaines Canada
Dominicaines de la Trinité
Filles de Jésus
Filles de la Charité du Sacré-Cœur de Jésus
Filles de la Sagesse, Alberta
Filles de la Sagesse, Ontario
Filles de Marie de l'Assomption
Fondation Émile-Jauron
Franciscaines Missionnaires de l'Immaculée-Conception
Frères de Saint-Gabriel
Frères maristes
Grey Nuns Regional Center
Institut de Notre-Dame des Missions
Institut de Notre-Dame du Bon Conseil
Institut des Filles Réparatrices du Divin-Cœur
Institut Jeanne d'Arc
Jeune Chambre économique de Monaco
La Compagnie de Jésus
Les Oeuvres Le Royer
Marianites de Sainte-Croix
Ministère de la Justice – Canada
Ministère des Finances – Québec
Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration – Québec
Missionnaires d'Afrique
Missionnaires Oblates de Béthanie
Missionnaires Oblates de Saint-Boniface
Moniales Carmélites Déchaussées
Montréal International
Ordre hospitalier de Saint-Jean-de-Dieu
Petites Franciscaines de Marie
Quebecor
Redemptorists
Religieuses de Jésus et de Marie
Servantes du Très Saint-Sacrement
Sisters of Mercy of Newfoundland
Société de Marie-Réparatrice
Sœurs Antonines du Canada
Sœurs Auxiliatrices
Sœurs Bénédictines
Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge
Sœurs de l'enfant Jésus
Sœurs de la Charité, Halifax
Sœurs de la Charité, Notre-Dame d'Evron
Sœurs de la Charité, Ottawa
Sœurs de la Charité de l'Immaculée-Conception
Sœurs de la Charité, Québec
Sœurs de la Charité, Saint-Louis
Sœurs de la Congrégation Notre-Dame, Montréal
Sœurs de la Congrégation Notre-Dame, Nouvelle-Écosse
Sœurs de la Miséricorde
Sœurs de la Présentation, Sherbrooke
Sœurs de la Présentation, St-Hyacinthe
Sœurs de la Présentation de Marie
Sœurs de la Providence de Saint-Vincent-de-Paul
Sœurs de Notre-Dame Auxiliatrice
Sœurs de Notre-Dame des Missions
Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire
Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil
Sœurs de Sainte-Croix
Sœurs de Sainte-Jeanne d'Arc

Sœurs de Sainte-Marthe, Antigonish
Sœurs de Sainte-Marthe, Charlottetown
Sœurs de Saint-François d'Assise, Charlesbourg
Sœurs de Saint-François d'Assise, Montréal
Sœurs de Saint-Joseph, Hamilton
Sœurs de Saint-Joseph, Pembroke
Sœurs de Saint-Joseph, Peterborough
Sœurs de Saint-Joseph, Saint-Hyacinthe
Sœurs de Saint-Joseph, Saint-Vallier
Sœurs de Saint-Joseph, Sault Sainte-Marie
Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul
Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie
Sœurs du Bon Pasteur
Sœurs du Sauveur
Sœurs Grises, Manitoba
Sœurs Grises de l'Immaculée-Conception
Sœurs Grises, Montréal
Sœurs Hospitalières de Saint-Joseph
Sœurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception
Sœurs Missionnaires de Notre-Dame des Anges
Sœurs Ursulines, Bruno
Sœurs Ursulines, Québec
Stikeman Elliott
Ville de Montréal

Donateurs individuels

Jean De Sève
Louise Gagné
Roch Lalonde
Jean-François Noël
Jacques Perron
Gaëtan Proulx
François Riguet

Le BIDE a la chance et le privilège de pouvoir compter sur des professionnel(le)s, stagiaires et étudiant(e)s qui lui offrent leurs services à titre bénévole. Grâce à eux et une organisation simple et efficace, le BIDE est en mesure de réduire au minimum ses coûts administratifs.